

Déclaration d'accessibilité

Bouygues Construction

Date : 20/07/2020

Déclaration d'accessibilité

Bouygues Construction s'engage à rendre son site internet accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, il met en œuvre la stratégie et les actions, détaillées dans son schéma pluriannuel en cours de rédaction.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site web <https://www.bouygues->



[construction.com/](https://www.bouygues-construction.com/)

ÉTAT DE CONFORMITÉ

Bouygues Construction est en conformité partielle avec RGAA 4.0 de niveau Double-A (AA) en raison des non-conformités et des dérogations énumérées ci-dessous.

RÉSULTATS DES TESTS

L'audit de conformité réalisé par la société [Ipedis](#) révèle que 68% des critères RGAA 4.0 de niveau Double-A (AA) sont respectés.

- 18 critères non conformes
- 40 critères conformes
- 48 critères non-applicables

CONTENUS NON ACCESSIBLES

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

Non conformités

Plusieurs éléments de non-conformité sont décrits dans ce document, dont certains récurrents sur plusieurs pages :

- Les liens ne sont pas explicites (sans texte de lien ou label pertinent)
- La navigation clavier est impossible à cause de la prise de focus invisible.
- Le menu et sous menu ne sont pas accessibles au clavier.
- Le module de chat n'est pas accessible au clavier ni au lecteur d'écran.
- Quelques violations de bonnes pratiques HTML sont également présentes dans les composants des pages auditées.
- Absence de H1 dans la page Publication.
- Quelques éléments de contraste sont à revoir : texte orange sur fond blanc et texte noir ou blanc sur fond orange.
- Le filtre de choix de publications dans la page réalisation n'est pas lisible au lecteur d'écran ni à la navigation clavier.
- Les liens de téléchargement de documents ouvrent une nouvelle fenêtre sans le signaler à l'utilisateur.

Déroghations pour charge disproportionnée

Pas de dérogation identifiée

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Pas de contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration a été établie le 20 juillet 2020.

Technologies utilisées pour la réalisation du site web :

- HTML5
- CSS
- JavaScript
- PDF

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons d'agents utilisateurs et de lecteurs d'écran suivants :

- Google Chrome
- NVDA
- JAWS

Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation :

- Web Developer Toolbar
- WAVE
- Focus
- Contrast Color checker WCAG
- Accessibility insights for web

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité :

● la page d'accueil
● Plan du site
● Mentions légales
● Publication
● Réalisation

RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site web pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

Contactez la Direction de la Responsabilité Sociale de Bouygues Construction à l'adresse mail suivante : communication@bouygues-construction.com

VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant : suivant:

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au [Défenseur des droits](#)
- Contacter le délégué du [Défenseur des droits dans votre région](#)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
Défenseur des droits Libre réponse 71120 75342 Paris CEDEX 07